

## • PÔLE JURIDIQUE

### Exemples de missions

#### Création de société

Choix de la structure, objet et dénomination sociale, réglementation spécifique liée à l'activité, respect des procédures d'autorisation d'exercer, matérialisation des actes nécessaires à l'immatriculation de votre société (rédaction des statuts), gestion des formalités administratives (auprès du CFE, Greffe du TC...).

#### Suivi administratif permanent

Mise à jour des registres légaux, suivi des mandats, vérification des contrats à échéance périodique (licences, locations, emprunts...).

#### Secrétariat juridique annuel

Suivi annuel, affectation des résultats, distribution de dividendes, chiffrage, détermination des dates de paiement, déclarations fiscales liées, obligations légales liées à l'approbation des comptes, tenue des registres légaux, dépôts au greffe du TC.

#### Conventions intra-groupe

Ces conventions portent sur différents sujets, par exemple : trésorerie, assistance financière d'une filiale par le groupe, optimisation juridique, mandats de gestion, compensations de créances... Notre pôle juridique vous conseille sur l'opportunité de leur mise en place, établit un chiffrage, détermine les enjeux financiers, et rédige les conventions.

#### Organisation d'assemblées

**Ordinaires** : rédaction des actes nécessaires à la tenue des assemblées (documents d'information destinés aux associés, documents relatifs à la réunion de l'assemblée, documents administratifs...),

**Extraordinaires** : ces assemblées portent sur différents sujets, par exemple : opération sur capital, apport partiel d'actif, dissolution sans liquidation, fusion, etc.

(suite au verso)

Chaque professionnel dédié à votre dossier établit avec vous une **relation de confiance** solide, confortée d'échanges « vrais ». Vos interlocuteurs au sein du Groupe Placek & Epelbaum apprennent à connaître parfaitement votre activité et vos spécificités, garantissant ainsi une prestation réellement adaptée à votre développement.

### ••• Vos enjeux

*Vous êtes dirigeant d'entreprise, exercez une profession libérale, ou indépendante. Vos activités professionnelles vous conduisent à prendre régulièrement des décisions de nature juridique ou fiscale.*

#### Respect des procédures légales

Soucieux de remplir les obligations légales liées à votre activité, vous êtes démuni devant la complexité des procédures administratives. Respect de la déontologie d'un métier à ordre ou réglementé, gestion d'un dépôt de marque, modification de statuts (changement de siège social...), organisation de l'assemblée générale annuelle des associés : vous avez besoin d'un soutien fiable, en matière de droit.

#### Répartition, transmission des parts des associés

Création d'une société : vous pouvez opter pour différentes solutions d'organisation, tenant compte des choix de chaque associé, trouver la meilleure répartition de parts.

Transmission d'activité, cession de parts : vous vous interrogez sur les impacts fiscaux pour vous même et pour votre structure.

#### Négociations, sécurisation des transactions

Cessions de baux commerciaux, acquisitions importantes : vous aimeriez être soutenu et conseillé dans vos négociations. Vous hésitez dans l'analyse des offres reçues, ou à l'inverse, souhaitez proposer une contre-offre. Votre argumentaire pour une négociation ne vous satisfait pas pleinement, vous voudriez évaluer vos risques...

### ••• Nos solutions

*A chaque étape de la vie d'une entreprise, dès la naissance du projet, notre pôle Juridique vous accompagne dans vos opérations de gestion, comptables, économiques, fiscales et financières inhérentes à la création, la reprise, la réorientation et/ou au fonctionnement courant de toute activité.*

Nos missions couvrent notamment :

- Le **droit des sociétés**
- Le **droit commercial**
- Le **droit des obligations**
- Le **droit de la fiscalité**
- Le **droit civil** en général

#### « Hot Line » juridique

Disponibilité annuelle de notre équipe juridique sur des questions « classiques ». Vous soumettez vos questions à nos experts qui prennent immédiatement en charge votre problématique et y répondent dans les plus brefs délais. Pour toute question nécessitant un travail juridique approfondi : nous vous proposons une mission à part entière, avec un périmètre et des objectifs définis, accompagnés d'un devis approprié.

### ••• Nous contacter :

# Exemples de missions

(suite)

**Cession d'actions** / cession de parts sociales, mouvements de parts sociales. Rédaction des actes dans le respect des statuts et des éléments propres à chaque associé (régime matrimonial, nantissement...). Formalités administratives et fiscales.

## Fonds de commerce, baux

Négociation, rédaction, publication des actes nécessaires à la location, l'acquisition, la cession, la révision, la location-gérance...

Par exemple, pour une mission portant sur le bail d'une société (lieu de l'établissement/du siège ; adresse de la société) : nous procédons à l'analyse du bail, vous conseillons sur les clauses, et prenons en charge les formalités administratives, ainsi que l'enregistrement (ou non) aux impôts.

## Règlement amiable des litiges avec des tiers

Il peut s'agir par exemple, de vérifier le respect des engagements commerciaux avec un fournisseur, d'interpréter un acte juridique (= un contrat)... Notre mission porte sur l'étude des litiges, la négociation des concessions réciproques, le chiffrage de l'indemnité transactionnelle, la rédaction des actes, et l'application des formalités administratives.

## Transfert de siège social

Rédaction des documents légaux et administratifs : déclaration de non condamnation/de filiation, autorisation d'établissement du siège social, imprimés M2, TNS. Réalisation du dossier récapitulatif incluant l'extrait K-Bis à jour de la modification.

## ••• Vos avantages

### Disponibilité / écoute

Vous bénéficiez de la disponibilité permanente des équipes du pôle juridique, sous forme, le cas échéant, de «Hot Line téléphonique» pour être guidé et conseillé au quotidien sur l'ensemble des fonctions de votre entreprise.

### Prestataire unique

Concertation des compétences : les métiers du groupe Placek & Epelbaum sont complémentaires et réunis en un seul cabinet. Vous bénéficiez de la pluridisciplinarité d'un interlocuteur unique. Les différentes informations vous concernant ne connaissent qu'un seul circuit de communication, ce qui optimise leur assimilation et l'efficacité des solutions mises en œuvre.

### Adaptabilité / sur-mesure

Pour atteindre un même objectif, différentes options sont souvent envisageables. La proximité et la disponibilité des équipes Placek & Epelbaum concourent à une connaissance parfaite des particularités de votre dossier. Ceci nous permet de restreindre le choix d'options pour privilégier celles qui correspondent au plus près à votre situation. Vous bénéficiez d'un service personnalisé et adapté, pour atteindre de manière efficace vos objectifs spécifiques.

### Expertise

Les méthodologies et outils (logiciels, documentations permanentes ou périodiques, formations...) mis à la disposition du pôle juridique du groupe Placek & Epelbaum, vous garantissent l'efficacité et la conformité des actes juridiques réalisés, dans le souci permanent de la préservation de vos intérêts.

### Engagement

Les modes opératoires préconisés par notre pôle juridique peuvent être modifiés pour votre intérêt, selon l'évolution du contexte de votre dossier. Ainsi, nous nous engageons à réaliser ce qui est prévu dans la lettre de mission et à vous tenir informés de tout élément qu'il serait souhaitable de modifier en cours de mise en œuvre, si c'est opportun.

## ••• Groupe Placek & Epelbaum

Créé en 1964, historiquement familial, le cabinet d'expertise comptable Placek & Epelbaum s'est développé autour d'un concept simple : la **disponibilité**.

Aujourd'hui, fidèle à ses valeurs fondatrices, au service de plus de mille clients, reposant sur une cinquantaine de professionnels dédiés, notre groupe décline ses prestations en **missions complémentaires et pluridisciplinaires**, réalisées par les experts des pôles :

- ▶ Expertise Comptable
- ▶ Juridique\*
- ▶ Gestion Sociale/RH
- ▶ Stratégie & Gestion
- ▶ Audit Légal/Contractuel
- ▶ Gestion de Patrimoine & Optimisation Fiscale
- ▶ Informatique

Notre groupe, répond ainsi aux problématiques évolutives des entreprises, tout au long de leur «cycle de vie», en proposant des **offres de services modulaires**, adaptées aux différentes situations : création de la société, phases de croissance, investissements, sous-performance, cessation/arrêt d'activité.

\* Les clients du pôle Juridique sont également clients du pôle Expertise Comptable du groupe Placek & Epelbaum. L'expertise juridique, dans le respect de la déontologie, demeure l'accessoire de la mission comptable principale.